



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050005

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/04/2024 12H40 C:000090 I:32123
V/REF : 939243
V/Email reçu le Vendredi 12/04/2024 à 12H40

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES
CHAMP DE FOIRE C/O SEMCODA
14 RUE CHARLES DODILLE
CS 50136
71104 SAINT REMY

V/REF.IMM. 1142
IMMEUBLE : PLACE DE L'EUROPE
1 PLACE DE L'EUROPE
71600 PARAY LE MONIAL

Feillens, le 02 Mai 2024

Référence Marché: M_230617002-1
LOCALISATION : 1 PLACE DE L'EUROPE - PARAY LE M.- M/MME SARAIVA/PRUD'HON 0607298237
0385243297 ETG 3 - LOGT 1034
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE COLONNE DANS LE GARAGE 12
Donneur d'ordre : M. L. GUILBAUT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 12 AVRIL 2024 A 16H45
AUCUNE PRESENCE DE BOUCHON DANS LA COLONNE
PREVOIR INTERVENTION POUR RECHERCHE DE FUITE.
GARAGE N°16 ET LOCAUX DU DESSUS

LE 16 AVRIL 2024 A 14H00
RECHERCHE DE FUITE SUR COLONNE D'EVACUATION CHEZ L'HUISSIER DE JUSTICE
INSPECTION DEPUIS LE GARAGE 16
MISE EN PLACE D'UNE TRAPPE DE VISITE AU 1ER ETAGE
PAS DE TRACE DE FUITE
OUVERTURE CLOISON AU RDC CHEZ LE CABINET GODILLOT
FUITE PRESENTE SUR COUDE AU NIVEAU DE LA DALLE ENTRE LE GARAGE ET LE RDC
POSE D'UNE PLANCHE EN BOIS POUR REBUTER LE TROU DANS LA CLOISON
VU AVEC MR RAGEOT POUR NOUVELLE INTERVENTION POUR REPRISE DE LA COLONNE
SANS DEVIS

LE 24 AVRIL 2024 A 09H15
REPLACEMENT DU TRONCON DE COLONNE
DEBOUCHAGE MANUEL DU TRONCON
CONTROLE DE L'ETANCHEITE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 29/04/24 à 16H56 M. L. GUILBAUT



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050005

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'apres plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diametre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplac.hydrocureur Lu-Ve 8h-17h00	1	112,56	112,56
1,00	PL00001-Forfait déplacement	3	92,35	92,35
4,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	3	41,04	164,16
1,00	PL00001-Forfait déplacement	4	92,35	92,35
2,50	PL00082-Pose de ML de tube PVC	4	41,04	102,60
TOTAL H.T.				564,02
T.V.A. a 10,00%				56,40
TOTAL T.T.C.En EURO				620,42

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050005

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 939243 du 12/04/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel:03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR SARAIVA MONTAGNE Dominique

MR PRUD'HON Alexandre

1 PLACE DE L'EUROPE

71600 PARAY LE MONIAL

Référence de la Demande

N°: 749 826 du 12/04/2024

THCCOLPCI Txv hors contra Colonnes eu ev Partie cne int.

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230617004-1

Téléphone : 06.27.71.51.58 / 03.85.24.32.97

01142-00001-00001-00034 H / Type 4 / 03

Etage : 03

Date entrée: 07/12/2020

Délai

Date limite exécution : 27/04/2024

Observations

MERCI D'INTERVENIR EN URGENCE (ASTREINTE) S'IL LE FAUT

Garage plein d'eau, fuite plus qu'importante évacuation E-U

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	93,00	93,00	9,30	102,30
PL00056 Débouchage colonne (garage N°12) ou reprise éventuelle fuite	1,00	500,00	500,00	50,00	550,00

Total H.T.	593,00
Total TVA	59,30
Total TTC	652,30

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GUILBAUT LAURENT le 12/04/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence,
A. DUBOIS

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE

EDN5



Bon de Commande

N° : 939243 du 12/04/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE CHALON SUR SAONE
14, rue Charles DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE
CEDEX
Tel:03.85.97.00.20

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **1 PLACE DE L'EUROPE 71600 PARAY LE MONIAL**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST REMY**

le **12/04/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 939243